

LE PROFIL des gardes du littoral

Les gardes de Chausey sont avant tout des agents de l'environnement, ils sont spécialistes des problématiques liées à sa protection et à sa conservation.

Un maître mot : la polyvalence !

L'insularité et les particularités du site demandent aux gardes de Chausey une grande polyvalence. Ils sont à la fois naturalistes, scientifiques, agents d'entretien, agents de police judiciaire, animateurs et gestionnaires. Ils doivent maîtriser la navigation dans l'archipel. Ils interviennent sur le terrain à pied, en bateau, en plongée et réalisent des suivis de la fréquentation par survol. Ils doivent assurer en autonomie la maintenance courante de leur matériel. Ils sont impliqués à tous les niveaux dans la gestion du site dont ils ont la charge. En outre, de par leur présence très fréquente sur le terrain, ils peuvent également être amenés à participer à la chaîne des secours.

Des parcours différents mais une passion commune



Pierre : « J'ai un diplôme d'études supérieures en écologie marine. Avant ma prise de poste à Chausey j'ai travaillé quelques années pour l'Ifremer. J'ai une véritable passion pour les océans et la vie marine. Natif de la région, je parcourais déjà les sentiers de la Grande Île dans ma jeunesse. Travailler dans l'univers de cet archipel où la nature sauvage cohabite avec les hommes et leur histoire est pour moi très stimulant ! Maintenir cet équilibre fragile est un enjeu qui m'enthousiasme ».

Arnaud : « Titulaire d'un diplôme universitaire en biologie complété par une formation d'ingénieur, j'ai passé l'essentiel de ma carrière sur les îles : Belle-Ile en Mer dans le Morbihan, archipel de Riou et du Frioul à Marseille et enfin Chausey depuis 2006. Partager et faire connaître ce patrimoine biologique exceptionnel, concilier la protection avec les usages multiples : ce sont les challenges que je relève toute l'année. »

Syndicat Mixte
Espaces Littoraux
de la Manche
(SyMEL)

Maison du Département

98, route de Candol - 50008 Saint-Lô Cedex
Tél. 02 33 05 98 83 - symel@manche.fr

www.symel.fr

Antenne de Chausey :
Base Paulou - 50400 Granville

Arnaud Guigny : arnaud.guigny@manche.fr

Pierre Scolan : pierre.scolan@manche.fr

Les GARDES du LITTORAL de l'archipel de CHAUSEY



SyMEL LA MANCHE
Syndicat Mixte
Espaces Littoraux de la Manche
Préserver et partager

 Conservatoire
du littoral

 eau
seine
NORMANDIE

SyMEL LA MANCHE
Syndicat Mixte
Espaces Littoraux de la Manche
Préserver et partager



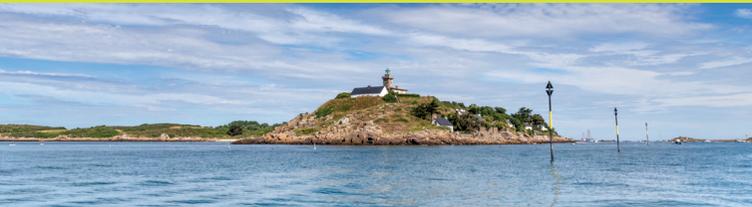
Qu'est-ce que le SyMEL ?

Émanation du Conseil Départemental de la Manche, le **Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL)** est le gestionnaire des terrains du Conservatoire du Littoral sur l'ensemble du département de la Manche.

L'équipe du SyMEL s'organise autour de 16 agents dont

11 gardes du littoral.

Sur Chausey, deux gardes du littoral interviennent toute l'année depuis 2006. Ils ont pour mission de veiller sur les 5000 ha de domaine public maritime, les 6 ha terrestres propriété du Conservatoire du littoral au sud de la Grande Île ainsi que sur les principaux bâtiments qui s'y trouvent : le Fort et la Base Louis Paulou. Ils veillent aussi sur l'ancien Sémaphore situé sur la partie privée de l'île.



LES MISSIONS des gardes du littoral

En étroite collaboration avec l'équipe technique du SyMEL basée à Saint-Lô et de la délégation Normandie du Conservatoire du Littoral basée à Caen, les gardes mettent en œuvre les mesures de gestion sur l'archipel.

Cela se traduit concrètement par les missions suivantes :

Sensibilisation, accueil du public et éducation à l'environnement

Les gardes mènent prioritairement des actions de sensibilisation auprès des visiteurs sur la richesse et la fragilité des milieux dont ils ont la responsabilité et s'assurent que leur protection est comprise et partagée par tous. Ils peuvent intervenir ponctuellement auprès de groupes de scolaires, d'usagers ou de scientifiques.



Inventaires et suivis scientifiques

Les suivis que les gardes mènent sur le terrain permettent d'enrichir la connaissance des milieux et des espèces ainsi que de mieux connaître les usages et la fréquentation. Ils assistent également, dans le cadre de travaux de recherche menés en partenariat avec le SyMEL, les scientifiques qui sont amenés à engager des actions dans l'archipel.



Surveillance et veille au respect de la réglementation

Commissionnés par le Conservatoire du Littoral, les gardes du littoral sont aussi assermentés et sont des agents de la police de l'environnement. Ils effectuent la plupart du temps un travail de sensibilisation des usagers et peuvent être amenés à constater des infractions. Ils travaillent dans ce cadre sous l'autorité du procureur de la République. Les gardes peuvent constater par procès-verbaux les infractions aux arrêtés municipaux et préfectoraux relatifs à l'accès aux terrains du Conservatoire ou à leurs usages. Ils sont également habilités à constater dans la zone maritime relevant du Conservatoire du littoral les infractions aux réglementations intéressant la protection de cette zone. Fonctionnaires de la fonction publique territoriale, ils ont également le devoir de transmettre toute information concernant une infraction dont ils sont témoins dans l'exercice de leur fonction aux services de police compétents avec lesquels ils sont amenés à travailler (article 40 du Code de Procédure Pénale).



Travaux d'aménagement et d'entretien

Les gardes participent au maintien du bon état écologique de l'archipel et

à l'entretien des aménagements et des bâtiments dont ils ont la charge : programmation et suivi des travaux sur les milieux naturels (désherbage, taille, contrôle des espèces invasives), des actions de nettoyage de plage et de ramassage de déchets immergés dans le Sound, et des travaux d'aménagement en lien avec les propriétés du conservatoire (cheminements sur sentiers, signalétique...).



Gestion administrative et coordination

Lorsqu'ils ne sont pas sur le terrain, les gardes consacrent une part importante de leur temps à la coordination et à la gestion administrative des actions mises en œuvre à Chausey : préparation des interventions et chantiers, animation des partenariats avec les institutionnels, scientifiques et acteurs du territoire, analyse et synthèse des données, rédaction de rapports de suivi. Ils sont amenés à participer à des réunions de travail sur le continent pour représenter le SyMEL ou le conservatoire du littoral. Vous ne les verrez donc pas en permanence dans l'archipel !

